195085 - Qu'est ce qu'on dit pendant qu'il pleut et quand on entend le tonnerre

question

La première question : Quelle est l'invocation à prononcer lors de la tombée de la pluie et au moment des éclairs et du tonnerre ?

La deuxième question : Quel est le hadith qui indique que l'invocation prononcé pendant la tombée de la pluie est exaucée ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement :

Selon Aicha (Qu'Allah soit satisfait d'elle) lorsque le Messager d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) voyait la pluie tomber, il disait : « Allahoumma sayyiban nafi'an (Ô Allah ! Fait que cette pluie soit bénéfique.) » (Rapporté par Al-Boukhari : 1032).

Et selon la version d'Abou Dawoud (5099), il disait : « Allahoumma sayyiban haniaan (Ô Allah ! Fait que cette pluie soit une pluie prospère). » (Jugé authentique par Al-Albani).

Le terme 'sayyib' renvoie à l'eau de pluie qui coule. Il dérive de 'saba' qui signifie descendre. C'est dans ce sens qu'Allah, le Très-Haut, dit : « ...ou comme une averse tombant du ciel... » (Coran : 2 /19). Voir Ma'lim As-Sunan d'Al-Khattabi (4/146).

Il est recommandé de s'exposer à la pluie de manière à ce qu'elle touche une partie du corps humain en vertu de ce hadith reçu de façon confirmée d'Anas (Qu'Allah soit satisfait de lui) : « La pluie s'abattit sur nous alors que nous étions en compagnie du Messager d'Allah (Bénédiction et

salut d’Allah soient sur lui). » Il a dit : « Alors le Prophète (Bénédiction et salut d’Allah soient sur lui) a retroussé ses habits de sorte que la pluie l'atteigne directement. Nous lui avons dit : « Ô Messager d'Allah, pourquoi tu as fait ça ? » Il (Bénédiction et salut d’Allah soient sur lui) nous a dit : « C'est parce que l'eau vient d'arriver juste de son Seigneur le Très-Haut. » (Rapporté par Muslim, 898).

Quand la pluie s'intensifiait, le Prophète (Bénédiction et salut d’Allah soient sur lui) disait : « Ô Allah, fait que cette pluie tombe autour de nous, pas sur nous ! Ô Allah, sur les montagnes, les dunes, les vallées, et les endroits où poussent des arbres. » (Rapporté par Al-Boukhari : 1014).

Quant à l'invocation à faire lorsqu’on entend le tonnerre, il a été rapporté que Abdallah Ibn Az-Zoubeïr (Qu’Allah soit satisfait de lui) lorsqu'il entendait le tonnerre, il cessait de parler et disait : « Gloire soit rendue à Allah à Qui le tonnerre rend gloire en célébrant Ses louanges ainsi que les Anges, sous l’effet de Sa crainte. » (Coran :13 /13). Puis il disait : « Ceci est certes une très grave menace pour les gens de la terre. » (Rapporté par l'imam Al-Boukhari dans Al-Adab Al-Moufrad : 723 et rapporté par l'imam Malek dans Al-Mouwattaa (3641), et l'imam An-Nawawi a authentifié sa chaîne de transmission dans Al-Adhkar (235) et Al-Albani dans Sahih Al-Adab Al-Moufrad (556).

Nous ne connaissons sur ce sujet aucun hadith *Marfou*' (qui remonte directement au Prophète (Bénédiction et salut d’Allah soient sur lui).)

De même, aucun Dhikr ou invocation à dire lors de l'apparition de l'éclaire n'ont été rapporté de façon authentifiée d'après le Prophète (Bénédiction et salut d’Allah soient sur lui) à notre connaissance. Et Allah, le Très-Haut, sait mieux.

Deuxièmement :

Le temps de la tombée de la pluie est un moment de grâce et de miséricorde d’Allah, le Très-Miséricordieux, pour Ses serviteurs, et une prolifération pour eux par les moyens du bien. C'est un moment où l'on espère l'exaucement des invocations.

Sa'd Ibn Sahl (Qu'Allah soit satisfait de lui) a rapporté un hadith *Marfou*' au Prophète (Bénédiction

et salut d’Allah soient sur lui)qui a dit : « Deux invocations ne seront jamais rejetées : l'invocation prononcée lors de l'appel à la prière (ou après cet appel) et celle dite lorsqu’il pleut. » (Rapporté par Al-Hakem dans Al-Moustadrak (2534) et par At-Tabarani dans Al-Mou'djam Al-Kabir (5756) et jugé authentique par Al-Albani dans Sahih Al-Djami’ (3078).

Et Allah, le Très-Haut, sait mieux.